



STONEHAM-ET-TEWKESBURY

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE LA JACQUES-CARTIER

## AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, QUE :

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 1<sup>er</sup> octobre 2025, le *Règlement numéro 25-1102 pourvoyant à l'acquisition de différents lots dans le secteur du Lac des Ventes Rouges et décrétant un emprunt de 1 989 000 \$.*

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 8 octobre 2025 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 10 novembre 2025. Il entrera en vigueur conformément à la Loi.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Municipalité au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, aux heures normales de bureau, ainsi que sur le site internet de la Municipalité au [www.villestoneham.com](http://www.villestoneham.com).

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 11<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Le directeur général  
et greffier-trésorier,



Pascal Brulotte